

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 septembre 2018**

**Rapporteur :  
Madame Claire LEVRY-  
GERARD**

**N° 26**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 28/09/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/09/2018 (accusé de réception du 27/09/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention à Pépite Bretagne**

**Le projet PEPITE Bretagne - Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert, l'Innovation et l'Entrepreneuriat a pour objectifs de susciter l'esprit d'entreprendre des étudiants et favoriser les créations d'entreprises en Bretagne. Il est proposé de leur accorder une subvention annuelle de fonctionnement de 5 000 € pour l'année 2018.**

\*\*\*

Le projet PEPITE Bretagne - Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert, l'Innovation et l'Entrepreneuriat s'inscrit dans la continuité du Pôle Entrepreneuriat Etudiant en Bretagne (P2EB) et répond à l'appel à projets national « PEPITE », lancé en 2013 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (M.E.S.R.), le Ministère du Redressement Productif (M.R.P.) et la Caisse des dépôts (C.D.C.).

PEPITE Bretagne regroupe les quatre universités bretonnes : l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'Université de Bretagne-Sud, l'Université de Rennes 1 et l'Université Rennes 2 ; l'Université européenne de Bretagne (Collège Doctoral International), les écoles de la Conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne et les sept technopoles de la région. Il s'adresse ainsi à plus de 116 000 étudiants.

L'ensemble des établissements membres fondateurs ont pour objectif commun de :

- Susciter l'esprit d'entreprendre des étudiants ;
- Favoriser les créations d'entreprises en Bretagne.

Le projet PEPITE Bretagne doit aussi permettre de déployer des actions dans une logique de proximité pour répondre aux attentes et besoins de l'ensemble des bassins économiques et universitaires du territoire.

Dans ce cadre il est prévu pour Quimper de mener les actions suivantes :

- Les formations-actions : Créa-IUT, 24 heures pour entreprendre, les Entrepreneuriales ;
- Organisation de la soirée de clôture des Entrepreneuriales, avec remise du Trophée IALYS « meilleur projet en Agro-alimentaire » ;
- La création d'un espace PEPITE au sein du campus ;
- L'accompagnement des étudiants bénéficiaires du « Statut étudiant entrepreneur » ;
- La valorisation de la création en lien avec l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB);
- La valorisation des parcours de jeunes entrepreneurs du bassin quimpérois.

\*\*\*

Pour réaliser l'ensemble de ces actions, après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à verser une subvention de 5 000 € à Pépité Bretagne pour l'année 2018.